CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E75565** **VALABLE JUSQU'AU** **12/11/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1988

Raison sociale : COUVRETANCHE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/04/2023

Capital : 100 000

2 RUE DES TILLES
54280 SEICHAMPS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 88 B 503

Siret : 347 976 052 00055

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 4034243

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3 961 244 904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3 961 244 904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 83 33 27 79 **Fax :** 03 83 20 78 96

Portable :

Responsabilité légale :
MEZIERES OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@couvretanche.eu

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 015 850 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	17/10/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	17/10/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	9	14/11/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 29/10/2026 09:24

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E75565** **VALABLE JUSQU'AU** **12/11/2027**

ÉDITÉ LE **29/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1988
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/04/2023
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 88 B 503

Siret : **347 976 052** **00055**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 4034243

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3 961 244 904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3 961 244 904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **COUVRETANCHE**

2 RUE DES TILLES
54280 SEICHAMPS

Téléphone : 03 83 33 27 79 **Fax :** 03 83 20 78 96
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@couvretanche.eu

Responsabilité légale :
MEZIERES OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 09:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.